

# Ethiopiques

REVUE NÉGRO-AFRICAINE DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE,  
DE SOCIOLOGIE, D'ANTHROPOLOGIE ET D'ART



N°111 - 2e semestre 2023



# ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle

ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE

Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14

BP : 2035 Dakar

e-mail : [senghorf@orange.sn](mailto:senghorf@orange.sn)

internet : <http://www.refer.sn/flss>

online : [www.refer.sn/ethiopiennes](http://www.refer.sn/ethiopiennes)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

Amadou LY

Directeur de la Rédaction

Cheick SAKHO

Membres

Mamadou BA

Abdoulaye Élimane KANE

Ramatoulaye Diagne MBENGUE

Boubé NAMAÏWA

A. Falilou NDIAYE

Amadou Lamine SALL

Pierre SARR (Lettres)

Malick DIAGNE

Abdou SYLLA

Étienne TEIXEIRA

Ibrahima WANE

Babacar Mbaye DIOP

Alioune DIAW

Andrée Marie Diagne BONANE

Coudy KANE

Elhadj Malick Sy CAMARA

Pierre Mbid Hamoudi DIOUF

Membres correspondants

Hélène TISSIÈRES (U.S.A.)

Eileen JULIEN (U.S.A.)

Sana CAMARA (U.S.A.)

Papa Samba DIOP (France)

Françoise UGOCHUKWU (Angleterre)

Pierre K. NDA (Côte d'Ivoire)

Guy O. MIDIOHOUAN (Bénin)

Abdelouahed MABROUR (Maroc)

Ousmane TANDINA (Niger)

Pierre NDEMBY MAMFOUBY (Gabon)

Albert OUEDRAOGO (Burkina Faso)

Mbaye DIOUF (Canada)

*Ethiopiennes*



*Éthiopiennes*

Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.

N° 111 ..... 2e semestre 2023

**Illustration :**

Artiste : Justine Gaga (Cameroun)

Titre : sans titre

Dimensions : 50cm/65cm

Technique : acrylique et posca sur papier

Année : 2020

**Éthiopiennes n° 111.**  
**Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.**  
**2e semestre 2023.**

N° 111

2e SEMESTRE 2023

.....

**SOMMAIRE**

**1. Littérature**

Dame NDAO, Ibrahima BA et Ousmane DIAO - Étude prosodique et stylistique de quelques chansons du répertoire de Baaba Maal .....	7
Babacar FAYE et Moussa DIÈNE - Réception du calque de la phraséologie wolof dans les romans autotraduits en français .....	23
Konan Luc Stéphane BROU - Lecture stylistique et pragmatique de l'énonciation proverbiale dans <i>Les sillons d'une endurance</i> d'Arouna Diabaté .....	35
Jean Bruno ANTSUE - Stratégies stylistiques dans <i>Diélé : l'ange, l'homme et la bête</i> de Pierre Ntsemou : Configurations et sens .....	49
Michel SAMBOU et Cheick SAKHO - Poésie chantée <i>Jòola</i> et écologie : une dialectique salutaire pour l'environnement .....	65
Terry Agbeovbiossa OSAWARU - Fondements idéologiques du marronnage aux Antilles françaises : contexte socio-historique et perspectives littéraires .....	81
Diokel SARR - Duplicité et réduplication dans le roman négro-africain : l'exemple d' <i>Excellence, vos épouses !</i> de Cheik Aliou Ndao .....	99
Elhadj Abdoulaye SALL - Théâtre traditionnel africain et scène moderne à l'occidentale : de la réception passive à la réception participative .....	111

Yao Khan FULGENCE et Adama SAMAKÉ - Littérature et théories  
sociologiques : l'historicité en sociocritique..... 125

**2. Philosophie, anthropologie, sociologie**

Papa Abdou FALL - Charte de Kurukan Fuga et culture de la paix ..... 143

Mamadou Sadio DIALLO et Babacar Mbaye DIOP - L'éthique  
médicale en ethnopsychiatrie ..... 155

**3. Poèmes**

Man Bene - Pour la prose en vers ..... 181



*Éthiopiennes* n° 111.  
**Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.**  
**2e semestre 2023.**

LITTÉRATURE ET THÉORIES SOCIOLOGIQUES :  
L'HISTORICITÉ EN SOCIOCRIQUE

Par Yao Khan FULGENCE et Adama SAMAKÉ\*

Selon Paul Aron,

la sociologie se définit comme la science des faits sociaux. Comme toute science, elle vise le général et non le particulier. Or si les phénomènes artistiques et littéraires sont des faits collectifs, ils se caractérisent par un « vécu », une résonance qui diffère fortement selon les individus qui les produisent ou les reçoivent. C'est cette tension dans la nature de l'objet qui fonde le paradoxe et donc l'intérêt de l'intervention sociologique en littérature. (Aron, 2002 : 721-722)

Cette assertion a deux implications. Elle atteste un lien étroit entre l'œuvre littéraire et la société. Puis, elle reconnaît que l'œuvre a une influence certaine sur l'écrivain et la société. Paul Aron pose ainsi le fondement de la sociologie de la littérature qui est précurseur de la sociocritique. Elle « analyse la signification des œuvres en envisageant la vie littéraire comme une partie de la vie sociale » (Aron : 724). Aussi, à travers la lecture d'une œuvre littéraire, l'on peut découvrir et comprendre une société par l'intermédiaire des données sociales contenues dans cette œuvre. La question sociale dans la littérature remonte à l'Antiquité, dès Platon.

Contrairement à la sociologie dont l'objet n'est généralement pas la littérature en tant que telle, la sociologie de la littérature n'exclut de son investigation aucun des éléments qui font la vie littéraire : les objets

---

\* Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

textuels (langages, codes, sujets, thématiques et traditions), le contexte (littéraire mais aussi social et culturel), les valeurs (génies, adhésion, art pour art...) ou les conditions de production et d'échange (marché littéraire, processus de reconnaissance...).

La critique sociologique amène à observer le lien étroit entre Littérature et Sociologie.

Dans cette optique, la démarche conduit indéniablement vers l'analyse des propositions conceptuelles inscrites dans ce champ qui ont rarement été élaborées de manière spécifique. Celles-ci empruntent en effet à la sociologie (champs, institutions), à la linguistique (discours) et surtout à l'histoire littéraire (Écoles, influences, réception...). Par ailleurs, il existe un grand nombre de méthodes liées aux théories sociologiques de la littérature : l'histoire littéraire, la thématique, la génétique textuelle, la dialectique matérialiste... la sociocritique. Cette dernière en est l'une des plus connues.

Méthode de lecture du texte littéraire, la sociocritique est née du croisement de la psychanalyse et de la dialectique matérialiste. Elle admet globalement deux démarches : une portée sur la lecture intrinsèque de l'œuvre comme production sociale et l'autre sur la réception. Elle met en relief les rapports entre l'œuvre et le lecteur comme destinataire collectif de la littérature. Elle est attentive à la façon dont sont représentés, analysés ou révélés, dans l'œuvre romanesque les faits sociaux, les catégories sociales et les systèmes et valeurs de pensée. Elle interroge les œuvres du point de vue de leur idéologie ; c'est-à-dire du « rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » (Althusser, 1976 : 101). Elle se veut donc dialectique. Et comme toute science, elle se trouve confrontée à un pari herméneutique : celui d'élaborer des outils analytiques et pédagogiques qui lui sont propres.

Toutefois, l'élaboration de ces outils, dans la pratique sociocritique, ne s'impose aucune limite. La sociocritique est donc ouverte, toujours en émergence par la sollicitation constante de champ notionnel relevant initialement d'autres disciplines : sociogramme, sujet culturel, idéologie, imaginaire social...historicité. Celle-ci occupe une place prépondérante dans l'appareillage terminologique de la sociocritique, bien qu'elle soit une

notion transdisciplinaire, faisant, au demeurant, l'objet d'une littérature abondante et surchargée de significations.

Qu'est-ce que l'historicité ? A-t-elle le même sens en sociocritique que dans les sciences sociales et humaines : histoire, sociologie, philosophie, anthropologie... ? Quelle est sa pertinence dans la lecture sociocritique d'un texte littéraire ?

Nous ferons avant tout une approche définitionnelle du lexème histoire, pour mieux cerner ensuite l'itinéraire sémantique de l'historicité, et enfin la pertinence de celle-ci dans la lecture sociocritique.

## 1. De l'Histoire...

Le mot « Histoire » vient du grec ancien “*historia*” qui signifie enquête, savoir résultant d'enquête. Son aventure commence avec *L'Enquête*<sup>1</sup> rédigé vers 445 avant Jésus Christ par Hérodote ; ouvrage dans lequel l'historien grec raconte les guerres médiques entre Perses et Grecs et l'expansion de l'empire perse. Son étymologie est aussi liée au mot ionien «*Historiai*» qui signifie recherches, explorations et dérive de la racine indo européenne «*wid*» qui signifie voir ou le savoir de celui qui a vu. Le mot fait son entrée dans l'ancien français au douzième (XIIème) siècle avec le sens de conter des faits majeurs d'une vie, d'un règne ou d'archive d'une nation. L'Histoire est, pour ce faire, au cœur de la mémoire collective d'un peuple ou d'une nation. Elle est un ensemble de références à partir duquel se construit une grande partie de l'identité du groupe social.

Depuis Hérodote, l'Histoire a souvent été définie en rapport avec la mémoire. Dans une première tentative de délimitation sémantique de l'histoire, Hérodote l'avait reliée à la mémoire en mettant en évidence le rôle prépondérant de l'activité historique. En effet, la mémoire humaine est défaillante, si bien qu'elle est incapable de rappeler fidèlement les événements du passé. Selon Hérodote, l'Histoire a pour vocation de lutter contre l'oubli. Elle permet à l'homme de conserver, dans sa mémoire, ces faits et événements. Cette appréhension de l'Histoire par Hérodote soulève la question de la recherche des causes des événements historiques.

---

<sup>1</sup> Cet ouvrage a fait l'objet d'une réédition récemment (2021) par Les Éditions de Londres.

En outre, l'Histoire convoque l'historiographie entendue comme « l'opération elle-même en quoi consiste la connaissance historique saisie à l'œuvre » (Ricœur, 2000 : 171) qui porte un grand intérêt à l'objet et aux résultats. Sa fonction est de révéler la substance du passé. Elle est fondée sur des méthodes et des règles dans la vérification de ses résultats. Pour être efficace, l'Histoire exige une distance critique et une séparation avec l'objet du passé. C'est la consécration de l'historicisation. Pour Enzo Traverso, « l'histoire prend naissance dans la mémoire dont elle est une dimension ; puis en adoptant une posture d'autoréflexion, elle transforme la mémoire en l'un de ses objets » (Traverso, 2005 : 39).

L'évocation des phénomènes et faits historiques a été abordée par certains historiens, philosophes et anthropologues comme Hans Georg Gadamer, Reinhart Koselleck et Paul Ricœur. À l'image de son devancier philosophe Hans Georg Gadamer, Reinhart Koselleck est l'un des historiens qui a porté un intérêt particulier aux différents phénomènes sociaux qui ont frappé le continent européen. Dans *L'Expérience de l'Histoire* (1997), il a mis en lumière la crise conceptuelle qu'a connue le vieux continent entre 1750 et 1850. Cette période appelée la crise charnière a marqué l'avènement de la modernité. À cette époque, les concepts politiques et sociaux changent et acquièrent une dimension normative dans la mesure où ils cessent de faire la description des phénomènes sociaux pour étudier leur influence.

Selon Koselleck, principal initiateur de l'étude de l'histoire des concepts, le concept moderne d'Histoire date de la fin du XVIIIème siècle. L'histoire des concepts est une expression qu'il a empruntée à Hegel. Cependant, il ne la conçoit pas comme une étude linguistique des termes détachés de leur contexte social. Ce champ s'inscrit fortement dans l'histoire sociale. En effet, l'histoire sociale est l'étude de la sémantique du discours socio politique devant être considérée comme un prérequis pour une véritable compréhension des événements historiques. L'histoire sociale est l'une des branches de la recherche historique. La quatrième de couverture de son célèbre ouvrage susmentionné résume ce qui précède :

Comment le travail de l'historien s'inscrit-il dans son époque ? Quelle incidence a la posture d'observation sur l'analyse produite ? Comment mesurer, dans l'entreprise d'explication historique, la part des concepts et de leur pouvoir structurant ? En réponse à ces questions, Reinhart Koselleck propose ici un parcours de recherche qui relie la genèse d'une science de l'histoire, au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'anthropologie et à l'herméneutique historiques d'aujourd'hui. Questionnant à la fois le concept d'histoire, dans les acceptations successives qu'il a prises au fil du temps, et la notion d'expérience développée par les philosophes écossais et affinée, jusqu'à nos jours, par les sciences humaines internationales, il dessine les contours d'une véritable démarche réflexive en histoire. En scrutant les pratiques de la mémoire collective et en les rapportant à l'exercice de la « sémantique historique », il construit à son tour un champ d'expérience qui frappe aussi bien par son ampleur que par la diversité de ses actualisations possibles. (Koselleck, *Idem* : 4<sup>ème</sup> de couverture)

Certains philosophes et historiens vont s'inspirer des réflexions de Reinhart Koselleck pour mener, eux aussi, leurs différents travaux. Parmi ceux-ci, il y a Paul Ricœur, l'une des figures de proue de la philosophie moderne contemporaine. Ricoeur a développé, dans ses travaux, la phénoménologie et l'herméneutique. Il porte également un intérêt aux sciences humaines et sociales. En 1983, il s'intéresse principalement au récit littéraire. À travers *Temps et Récit* (1983) : travaux parus en trois tomes, il démontre l'existence d'une proximité entre la temporalité et l'historiographie.

L'historiographie, en effet, est l'histoire de la méthode, de la discipline historique. Tout peut être objet d'histoire comme le déroulement des événements ou le mode de vie des sociétés. Mais elle prête une attention particulière au discours littéraire. Paul Ricœur a mené une réflexion philosophique sur la nature du récit avec une approche linguistique et poétique. Il ne s'est pas intéressé à la philosophie de l'histoire; c'est-à-dire l'étude des sens et de la finalité du devenir philosophique. Il a, par contre, mené une réflexion sur l'histoire dans une perspective philosophique. Ainsi, dans *Histoire et Vérité* (2001), il tente, non seulement de définir la nature du concept de vérité en histoire, mais aussi de différencier l'objectivité en histoire de l'objectivité dans les sciences dites exactes.

Par ailleurs, Paul Ricœur, dans son article *La distance temporelle et la mort en histoire* (2009), met en évidence le rôle de l'historien face au

discours de la mort du passé. Ainsi, pour lui, l'historien ne doit pas rester muet face aux propos de certains philosophes qui proclament la mort du passé, par ricochet celle de l'histoire. Ricœur précise que l'objectif de l'historien n'est pas forcément d'étudier les morts d'autrefois. Il fait comprendre que l'histoire est le *témoin survivant* des événements passés. Ainsi, le récit historique permet au contemporain de découvrir les faits qui ont marqué son passé. Dans *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* (2000), Ricœur porte un intérêt aux questions de la mémoire et du devoir de mémoire. La mémoire désigne à la fois la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus de se souvenir de faits passés, tandis que le devoir de mémoire, lui, traduit une obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes afin de faire en sorte qu'un événement de ce type ne se reproduise plus.

C'est le lieu de dire que le roman historique entend exploiter ces deux aspects. Mais contrairement à la science historique, le romancier a la liberté de modifier les faits historiques et de combler les silences et les questions non élucidées par l'historiographie, parce qu'il n'existe pas de lecture unique d'un événement historique. Déjà, dans la *Poétique*, Aristote mentionne que « le rôle de la fiction est de dire, non pas ce qui a lieu réellement, mais ce qui pourrait avoir lieu dans l'ordre du possible et du nécessaire » (1990 : 27). La noblesse de la fiction réside dans sa capacité à démultiplier les possibles narratifs et les temporels en disant ce qui aurait pu avoir lieu. Émile Chartier Auguste dit Alain, dans *Système des beaux-arts* (2019), mentionne que l'écriture de la fiction apporte une sorte de complément à l'historiographie, en occupant les failles de l'histoire. Ainsi, grâce à la fiction, on peut découvrir la partie invisible de l'Histoire. Hayden White, quant à lui, établit une distinction entre l'écriture romanesque et l'écriture historique. Pour ce critique, cette distinction se fait au niveau du fond. En effet, pour lui, « ce qui distingue le récit historique du récit de fiction est, d'abord et avant tout, que le contenu des récits historiques est basé sur des événements vrais, des événements qui ont lieu plutôt que des événements imaginaires, événements inventés par le narrateur » (White, 1987 : 27). L'on peut retenir ici que le récit historique s'appuie sur des événements réels qui ont marqué l'homme tandis que le récit imaginaire

privilégie la fiction. Celui-ci contient nécessairement des traces de l'Histoire, car il n'y a pas d'imagination *ex nihilo*. Raison pour laquelle Adama Samaké soutient que « l'imagination littéraire est réappropriation de l'histoire » (Samaké, 2013 :11). Ces traces de l'histoire sont appelées historicité en sociocritique. Mais le concept de l'historicité a été avant tout développé par d'autres auteurs qu'il importe de préciser pour une meilleure appréhension de la démarcation sémantique.

## 2. ... à l'historicité

Dans son article *Généalogie d'une notion* (2009), Christian Delacroix s'investit dans l'origine de la notion de « régime d'historicité ». Il constate qu'elle a été suscitée par François Hartog dans les années 1980 ; plus précisément entre 1983 et 1989, puis conjointement avec Gerald Lenclud dans le cadre d'un colloque organisé en 1993 par Marcel Detienne. Il précise qu'elle fut employée, pour la première fois par Hartog, dans une note critique intitulée *Marshall Sahlins et l'anthropologie de l'histoire* parue dans le numéro de novembre-décembre 1983 des *Annales Économies Sociétés Civilisations*. Il souligne, en outre, que le régime d'historicité sera débattu dans les annales de sciences sociales et par plusieurs critiques des sciences sociales, des historiens et spécialistes des sciences humaines tels Marcel Detienne, Jean-Clément Martin, Henry Rousso, Bernard Müller, Yves Cohen, Patrick Garcia... qui l'utiliseront comme un outil heuristique.

Eu égard à ce travail collectif, Delacroix affirme que la notion d'historicité élaborée par François Hartog est le fruit des travaux de recherche de plusieurs critiques, particulièrement la réflexion collective de Marc Bloch et Lucien Febvre (1937) qui, à travers leurs investigations, mettent en évidence la compréhension du passé par le présent. Hartog et Lenclud, dans leurs nombreuses recherches portant sur la notion d'historicité, se sont en effet appuyés sur différents travaux. Ils sont partis de la matrice anthropologique, notamment des lectures des œuvres de Sahlins, Finley mais aussi des réflexions anciennes de Claude Lévi-Strauss ou Lefort. Par ailleurs, ils se sont intéressés aux travaux de Reinhart Koselleck et de Paul Ricoeur qui ont respectivement développé

des idées sur les catégories métahistoriques et temporelles dans un récit. Les travaux de Koselleck déterminent deux catégories métahistoriques : l'« espace d'expérience » qui traduit les événements du passé vécus par des individus et « l'horizon d'attente » qui désigne l'avenir, le futur vu comme une page blanche. Ils sollicitent également Krzysztof Pomian qui, déjà, à travers son article *La Crise de l'avenir* (1980) s'interrogeait sur l'avenir d'une société à partir des événements que celle-ci vit présentement.

En lisant ces auteurs, François Hartog choisit de rester du côté de l'anthropologie, interrogeant singulièrement la notion d'anthropologie historique. Il affirme à cet effet que « les rapports entre anthropologie et histoire peuvent éclairer une interrogation sur ce qui est en train de se passer » (Delacroix, 2009 : 135). Ainsi, lors d'un entretien réalisé par Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia sur la notion de régime d'historicité, François Hartog se confesse en ces termes : « Autant que je me souviens, l'expression m'est venue à l'occasion d'un séminaire sur les tristes aventures du capitaine Cook et les combats entre les Anglais et les Maori en Nouvelle-Zélande » (Delacroix, *Idem* : 136).

Alors, s'inscrivant dans la logique des travaux de Sahlins qui, selon ses mots, visent à faire « éclater le concept d'histoire à partir d'une expérience anthropologique » (Delacroix, *Ibidem* : 34), François Hartog choisit d'approfondir les recherches sur la notion de régime d'historicité qui aboutit à la publication de son ouvrage *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps* (2003) dans lequel il donne la définition suivante : « Un régime d'historicité ouvre et circonscrit un espace de travail et de pensée. Il rythme l'écriture du temps, représente un « ordre » du temps, auquel on peut souscrire, ou au contraire (et le plus souvent) vouloir échapper, en cherchant à en élaborer un autre » (Hartog, 2003 : 28).

L'historicité est appréhendée ici comme l'expérience du temps et les régimes d'historicité, les manières de percevoir le temps. En effet, François Hartog observe que chaque société a une relation singulière au temps, qu'il soit présent, passé ou futur. Sur la base de ce postulat, il tente d'appréhender, par une méthode comparative, des manières de percevoir le temps qu'il nomme régimes d'historicité. Dans son analyse, il constate que si, dans l'ancienne perception, le passé illumine le



devenir, la mise en place du régime moderne d'historicité qui commence avec la Révolution de 1789 favorise l'accélération du temps et le futur devient le lieu d'expression des enseignements.

Toutefois, Hartog précise qu'au XX<sup>e</sup> siècle, précisément dans les deux dernières décennies, la mémoire et le présent se positionnent au centre des préoccupations et suscitent une transformation intensive du temps en objet de consommation et marchandise. Il nomme « présentisme » cette expérience omniprésente du présent dans la société contemporaine et soutient qu'il (le présentisme) est un élément catalyseur de la conversion d'un régime d'historicité à un autre. Cette réflexion sur la diversité des régimes d'historicité pose la problématique du rapport de l'histoire et de la mémoire. François Hartog affirme à juste titre :

Mémoire est, en tout cas devenu le terme le plus englobant : une catégorie métahistorique, théologique parfois. On a prétendu faire mémoire de tout et, dans le duel entre la mémoire et l'histoire, on a rapidement donné l'avantage à la première, portée par ce personnage, devenu central dans notre espace public : le témoin. On s'est interrogé sur l'oubli, on a fait valoir et invoqué le « devoir de mémoire » et commencé, parfois aussi, à stigmatiser des abus de la mémoire ou du patrimoine. (*Idem* : 17)

Bertrand Lessault partage cette posture intellectuelle de Hartog. Il admet que le régime d'historicité peut s'entendre de deux façons : il peut avoir une acception restreinte et une acception large. La première dite restreinte porte un intérêt à la société et se résume à la question pertinente de Hartog : « Comment une société traite son passé ? » (*Ibidem* : 12). La seconde acception, large, a trait à la « modalité de conscience d'une communauté » (Lessault, 2004 : En ligne). Bertrand Lessault admet, par conséquent, la définition suivante : « Le régime d'historicité est conçu comme un outil heuristique, aidant à mieux appréhender, non le temps, mais principalement les moments de crise du temps, ici et quand les articulations du passé, du présent et du futur viennent justement prendre de leur évidence (*Idem*) ».

C'est le lieu de dire que la perception anthropologique n'est pas la seule voie de lecture de l'historicité. Elle fait aussi l'objet de réflexion dans d'autres disciplines. C'est le cas de l'approche philosophique de

Michel Meyer qui estime que « l'historicité se traduit dans l'interrogation de soi » (Meyer, 2000 : 403) et porte essentiellement sur « une redéfinition du fondement de la raison, du rapport à l'Histoire, de l'homme face à lui-même et aux autres » (Meyer, 2011 : En ligne). Elle est structurée autour de la question essentielle de savoir comment s'institue le monde dans lequel on vit. Autrement dit, pour lui, la problématique de l'historicité est foncièrement liée à celle de la condition humaine entendue comme l'état, la nature et la qualité de vie des hommes.

La perception méthodologique est l'émanation de Patrick-Michel Noël qui soutient que « l'historicité désigne l'impossibilité dans la démonstration des faits, de dissocier complètement ceux de leurs coordonnées spatio-temporelles » (Noël, 2002 : En ligne). Patrick-Michel la double d'une dimension épistémique qui lui permet de dire que « l'historicité de l'histoire entendue comme son enracinement dans les présents successifs est au cœur de la théorie de ce savoir. Aussi, elle constitue une des questions structurant le discours que les historiens tiennent sur leur savoir » (Noël, *Idem*). En d'autres mots, pour lui l'historicité participe d'une approche plus efficiente de la démarche historique par une démonstration plus rigoureuse. Elle pose la problématique du rapport d'une société au temps ; problématique que confirme l'ouvrage collectif *Historicités (Op. cit)* dans lequel les auteurs (Delacroix, Dosse et Garcia) reconnaissent que la notion d'historicité est devenue un simple mot pour évoquer le rapport qu'entretient une société avec son passé, son présent et son futur.

On retiendra que, bien que ces différents travaux explorent l'historicité sous plusieurs aspects : sociologique, anthropologique, philosophique, méthodologique, épistémologique, historique... ils peuvent être regroupés en deux approches intimement liées. La première tendance conçoit l'historicité comme le rapport d'une société à son temps (passé, présent et futur), la seconde la définit comme une dynamique méthodologique d'appréhension de l'Histoire à travers ses crises. Ces deux perceptions de l'historicité s'accordent sur une caractéristique essentielle : elle est une faculté en rapport avec la transformation de la société, car elle est liée à la dialectique du centre et de la périphérie dans

la vie d'une Nation ; c'est-à-dire la question du rapport entre dominant et dominé dans une société. Elle est, pour ce faire, consubstantielle à la problématique de la condition humaine. C'est pourquoi, elle est convoquée par la sociocritique, versant vulgarisé de la dialectique matérialiste qui conçoit l'histoire comme évolution progressive des institutions socio-économico-politiques, un combat d'idéologies.

### 3. Socialité et historicité

La sociocritique n'est pas un ensemble homogène. Elle est plurielle et ses approches définitionnelles sont nombreuses :

Jacques Dubois la conçoit comme une sociologie institutionnelle de la littérature, Marc Angenot parle d'analyse du discours social, Pierre Zima la qualifie de sociologie littéraire, Edmond Cros privilégie l'étude linguistique des textes, Claude Duchet l'évalue comme une socio-poétique du texte, l'équipe de Robert Escarpit donne la primauté aux notions de production et de consommation de la littérature, celle de Pierre Bourdieu entend mettre l'accent sur le « champ littéraire », Jacques Leenhard développe l'idée de sociologie de la lecture... (Samaké, 2013 : 22)

Toutefois, nonobstant la pluralité des orientations et des centres de recherches : Institut international de sociocritique de Montpellier, Centre Interuniversitaire d'Analyse du Discours et de Sociocritique des Textes (CIADEST), Centre de Recherche Interuniversitaire en Sociocritique des Textes (CRIST)..., trois Écoles officielles de sociocritique se dégagent à ce jour : l'École de Vincennes de Claude Duchet, l'École de Montpellier de Edmond Cros et l'École de Montréal de Marc Angenot qui s'accordent pour dire que l'objet de la sociocritique est d'analyser le social inscrit dans le texte littéraire ; social inscrit dans le texte littéraire appelé dans le jargon de la sociocritique, la société textuelle, la société du roman (pour ce qui est du roman), le sociotexte ou encore la socialité.

L'École de Vincennes se regroupe autour du fondateur de la sociocritique qui est Claude Duchet. Elle enseigne qu'une bonne appréhension du social inscrit dans le texte exige de se pencher sur les foyers idéologiques qui médiatisent les relations interpersonnelles et communautaires. Elle s'évertue à analyser, à cet effet, les faits sociaux, les catégories sociales, les systèmes et valeurs de pensées. Par

conséquent, le système centralisateur de la lecture sociocritique, selon l'École de Vincennes, est l'idéologie, parce que pour elle, c'est l'idéologie qui détermine le fonctionnement d'une société, qu'elle soit fictive ou réelle. Claude Duchet affirme à juste titre :

Effectuer une lecture sociocritique revient, en quelque sorte, à ouvrir l'œuvre du dedans, à reconnaître ou à produire un espace conflictuel où le projet créateur se heurte à des résistances (...), à des dispositifs institutionnels. Dedans de l'œuvre et dedans du langage : la sociocritique interroge l'implicite, les présupposés, le non-dit ou l'impensé, les silences, et formule l'hypothèse de l'inconscient social du texte, à introduire dans une problématique de l'imaginaire. À partir de quoi pourraient, devraient se poser à nouveau, sous un autre éclairage, les questions de la signification, c'est-à-dire de la place et de la fonction de la pratique signifiante nommée « littérature » dans telle ou telle formation socio-historique, qu'elle contribue à constituer et à caractériser. (Duchet, 1979 : 4)

L'École de Montpellier qui a pour leader le cofondateur de la sociocritique (Edmond Cros) émet des réserves sur cette posture. Elle relève que ce sont les institutions qui produisent le discours, et donc l'idéologie. Aussi affirme-t-elle la nécessité d'étudier, non seulement l'idéologie, mais aussi et surtout les institutions et le sujet culturel qui les crée. Edmond Cros observe, en effet, que « ce sujet culturel, de nature doxologique, légifère, dicte des normes de comportement, désigne des paradigmes, rappelle des vérités fondées sur l'expérience ou sur la foi » (Cros, 2003 : 116). Mieux, « la notion de sujet culturel relève donc avant tout de la problématique de l'appropriation du langage dans ses rapports avec la formation de la subjectivité d'une part, et avec des processus de socialisation de l'autre » (Cros : 117). La lecture sociocritique, du point de vue de l'École de Montpellier, étudie le passage du sujet collectif au sujet culturel qui intervient de manière prépondérante dans le processus de valorisation des cultures ; et donc dans les rapports des peuples.

Il importe de dire que lorsque la sociocritique parle d'institutions, il s'agit de trois appareils suivant la classification de Louis Althusser dans le célèbre chapitre *Idéologie et appareils idéologiques d'État*

(Notes de recherche)<sup>2</sup> de son ouvrage *Positions* (1976) : les Appareils d'État (A.E) que sont la Présidence d'une république, le Sénat, l'Assemblée nationale, la royauté..., les Appareils Idéologiques d'État (A.I.E) qui sont les ramifications sociologiques du pouvoir : la famille, l'école, les mass médias, les lieux de culte... et Appareils Répressifs d'État (A.R.E) : la police, la justice, la gendarmerie etc.

L'École de Montréal est fondée par Marc Angenot, Gilles Marcette, Régine Robin... Elle part de la problématique du sujet culturel en attirant l'attention sur le fait que le sujet est dit culturel parce qu'il fait l'expérience de la langue. Par conséquent, elle privilégie l'analyse du discours social pour mieux cerner la socialité d'un texte littéraire. Marc Angenot peut affirmer :

L'étude du texte littéraire n'a d'intérêt et n'est, à proprement parler, possible que si ce texte n'est pas isolé d'emblée, s'il n'est pas coupé du réseau socio-discursif dans lequel et sur lequel il travaille. (...) L'étude du fait littéraire comme labeur interdiscursif requiert justement, à mon sens, *une théorie et une critique historique du discours social*. (Angenot, 1992 : 13)

L'École de Montréal conçoit, au demeurant, la sociocritique comme « un espace de pensée », et non comme une « méthode » ou une « théorie ». Pour elle, « il n'y a pas de recette, pas de grille, et pas de chapelet notionnel obligatoire destiné à être annoncé en boucle » (Popovic, 2008 : En ligne). La sociocritique est ouverte.

Cette ouverture est à la base de la convocation de la notion de l'historicité dans sa pratique. En effet, les théories sociologiques (sociohistoriques), la sociocritique singulièrement, soutiennent que toute temporalité est historique. Par conséquent, la problématique de l'historicité ramène au rapport d'un peuple à son Histoire. Alain Touraine soutient, au demeurant, que « l'historicité de la société est sa capacité à produire ses orientations sociales et culturelles à partir de son activité et de donner un « sens » à son activité, à ses pratiques » (Touraine, 1978 : 17). Pour ce critique, elle est une faculté, mieux une action de transformation de la

---

<sup>2</sup> Ce chapitre « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes de recherche) » fut à l'origine publié sous forme d'article dans la revue *La Pensée*, N° 151, Juin 1970.

société. L'historicité se détermine ainsi comme un processus d'évolution nommé « accumulation quantitative » dans la dialectique matérialiste ; processus qui aboutit à la transformation de la quantité en qualité appelée révolution par cette même théorie. Sachant que l'accumulation quantitative implique l'inversion des contraires ; c'est-à-dire l'influence mutuelle des pôles contradictoires, sachant également que toute révolution suppose une nouvelle naissance dans la dialectique de la société et que « ce n'est pas la critique, mais la révolution qui est la force motrice de l'histoire, de la religion, de la philosophie et de toute autre théorie » (Marx, 1968 : 70), l'historicité incarne les mouvements sociaux. Aussi, pourrait-elle être perçue comme l'ensemble des luttes et des conflits que génère une société donnée. Yann Renaud corrobore cette assertion dans son analyse de la théorie de Touraine intitulée *Mouvement perpétuel. Luttes sociales et historicité de la société dans la théorie d'Alain Touraine* :

Pour lui, la société est fondamentalement composée de « l'organisation sociale » d'un côté, c'est-à-dire de la société civile non-politique, et des institutions de l'autre, soit la société politico-institutionnelle et c'est l'interaction entre ces deux pôles au sein d'un « champ d'historicité » qui assure son mouvement, son historicité. En effet, selon Touraine, la société fonctionne comme un ensemble sur la base d'orientations sociales et culturelles organisées en un « système d'action historique » (SAH) dont la définition et le contrôle font l'objet de la lutte entre les groupes dominants et dominés de la société (classes dirigeantes/classes populaires ; hommes/femmes ; majorités/minorités culturelles). (Renaud, 2011 : En ligne)

Le premier constat à ce niveau est que la sociocritique n'emploie pas le terme historicité dans son sens originel que lui confère François Hartog.

Pour les théories sociohistoriques ou sociologiques, il n'y a pas d'imagination *ex nihilo*, et tout écrivain se situe dans un système de valeurs et de pensées, dans un mouvement historique. C'est pourquoi, elles assertent que l'œuvre littéraire est la résultante d'une conscience historique, parce que l'imagination littéraire est réappropriation de l'histoire. Claude Duchet soutient alors que l'esthétisation, c'est-à-dire la mise en texte est un processus de socialisation. Toute entreprise de fictionnalisation, toute représentation est un processus de relecture de l'Histoire, du point de vue des théories sociohistoriques. La fictionnalisation est, pour ce faire, nommée historicisation. Éric Bordas

dans son article *De l'historicisation des discours romanesques*, corrobore cette assertion : « Par historicisation, on entend ici énonciation de l'histoire dans le discours narratif par la prise en charge configurative de la fiction construite. C'est dire que l'on étudie les phénomènes d'inscription textuelle de l'histoire événementielle dans le discours du récit romanesque » (Bordas, 2009 : En ligne). Éric Bordas parle alors d'« une scénographie de référence extra-textuelle ».

Il en découle que le texte littéraire contient des références à « toute une série d'éléments intertextuels et sociohistoriques » qui constituent en sociocritique ce qu'on appelle l'historicité. Pour faire simple, il y a des traces de l'histoire dans un texte littéraire. Quand ces traces sont nombreuses et faciles à percevoir, on parle d'historicité forte. Quand la fictionnalisation est très prononcée, les traces sont infimes. Les sociocriticiens parlent, dans ce contexte, d'historicité faible. L'objectif de la sociocritique est d'analyser le mode de dissémination de ces traces dans le sociotexte. C'est pourquoi, Régine Robin affirme que « la visée de la sociocritique, c'est le statut du social dans le texte et non le statut social du texte, c'est le statut de l'historicité dans le texte et non le statut historique du texte » (Robin, 1992 : 101). Le second constat est ainsi exprimé : en littérature, l'historicité est intrinsèquement liée à la fictionnalisation.

## Conclusion

Le concept de l'historicité a été avant tout développé par François Hartog pour parler du rapport qu'un peuple entretient avec son passé, son présent et son futur. Son contenu sémantique a évolué avec le temps, parce qu'il a fait l'objet de plusieurs travaux de recherches dans des disciplines diverses qui lui ont donné d'autres orientations : sociologique, anthropologique, philosophique, méthodologique, épistémologique, historique... Le regroupement de ces orientations permet de déterminer deux perceptions étroitement liées : la première conçoit l'historicité comme le rapport d'une société à son temps (passé, présent et futur), la seconde la définit comme une dynamique méthodologique d'appréhension de l'Histoire à travers ses crises. Ces deux perceptions de l'historicité s'accordent sur une caractéristique essentielle : elle est consubstantielle à

la problématique de la transformation de la société, car elle est liée à la dialectique du centre et de la périphérie dans la vie d'une Nation ; c'est-à-dire la question du rapport entre dominant et dominé dans une société. Versant vulgarisé de la dialectique matérialiste et théorie ouverte, la sociocritique convoque la notion de l'historicité dans sa pratique. Elle prend, dans ce contexte, le sens de traces de l'histoire d'un peuple, d'une nation dans le discours narratif et le processus de sa dissémination dans le tissu textuel est l'historicisation. Elle est le social inscrit dans le texte littéraire. Cela implique qu'en sociocritique, l'historicité n'est pas utilisée dans son sens originel. Elle est intrinsèquement liée à la fictionnalisation et l'imaginaire social. Raison pour laquelle, Claude Duchet soutient que la lecture d'un texte romanesque permet de découvrir,

modes et rapports de production, différenciation et relations sociohiérarchiques entre les personnages, institutions et structures du pouvoir, êtres, position et rapports de classes, normes de conduites, valeurs explicites et implicites, idéologies, cohésion des groupes sociaux, intégration des individus, phénomènes de déviance ou d'anomie, mobilité sociale, niveau de vie, conditions d'habitat, moyens de diffusion, opinion publique, modes, rituels et coutumes et bien sûr manière de table... (Duchet, 1973 : 446)

## Bibliographie

- ALAIN, *Système des beaux-arts*, Paris, Gallimard, 2019.
- ALTHUSSER, Louis, *Positions*, Paris, Éditions Sociales, 1976.
- ANGENOT, Marc, « Que peut la littérature ? Sociocritique littéraire et critique du discours social », in Neefs Jacques et Ropars Marie-Claire (Dir.), *La Politique du texte. Enjeux sociocritiques. Pour Duchet*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992, pp. 9- 27.
- ARISTOTE, *Poétique*, Paris, Le livre de poche, Coll. « Classique », 1990.
- ARON, Paul, SAINT-JACQUES, Denis et VIALA, Alain, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.
- BLOCH, Marc et FEBVRE Lucien, « Pour le renouveau de l'enseignement de l'histoire », in *Annales d'histoire économique et sociale*, 9-2, 1937, pp. 113-129.
- BORDAS, Éric, « De l'historicisation des discours romanesques », in *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* 2002/2 (n°35), 2009, (mis en ligne sur



*Cairn.info* le 01/02/2009), <https://doi.org/10.4000/rh19.420> Consulté le 10/05/2023

CROS Edmond, *La Sociocritique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

DELACROIX, Christian, « Généalogie d'une notion », in *Historicités*, 2009, pp. 29-45 (Mise en ligne sur *Cairn.info* le 01/04/2010)

<https://doi.org/10.3917/dec.delac.2009.01.0029> Consulté le 20/05/2019.

DELACROIX, Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick (Dir.), *Historicités*, Paris, Éditions La découverte, (2009.

DUCHET, Claude, « Introduction : positions et perspectives », in *Sociocritique*, Paris, Fernand Nathan, 1979, pp. 3-8.

- « Une écriture de la socialité », in *Poétique* N° 16, Paris, Seuil, 1973, pp. 446-454.

HARTOG, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Seuil, 2003.

- « Marshall Sahlins et l'anthropologie de l'histoire », *Annales.*

*Economies, Sociétés, Civilisations*, Novembre-Décembre, 1983, pp.

1256 – 1263 (En ligne) [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1983_num_38_6_411019)

[2649\\_1983\\_num\\_38\\_6\\_411019](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1983_num_38_6_411019) consulté le 06/05/2023.

HERODOTE, *L'Enquête*, Londres, Les Éditions de Londres, 2001.

KOSELLECK, Reinhart, *L'Expérience de l'Histoire*, Paris, Gallimard, Seuil, 1997.

LESSAULT, Bertrand, « F. Hartog. Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps », in *L'orientation scolaire et professionnelle* N°33/3/, 2004, mis en ligne le 28/09/2009 URL :

<http://journals.openedition.org/org/752> ; DOI :

<https://doi.org/10.4000/osp.752>

Consulté le 06/05/2023.

MARX, Karl, *L'Idéologie Allemande*, Paris, Éditions Sociales, Traduction de H. Auger, J. Baudrillard, G. Badial, 1968.

MEYER, Michel, *Questionnement et historicité*, Paris, PUF, 2000.

-, « Réponses à propos de *Questionnement et historicité* », in *Revue internationale de philosophie* N°257, pp. 119-122, 2011, (mis en ligne sur *Cairn. Info* le 14/10/2011)

<https://doi.org/10.3917/rip.257.0119>

Consulté le 07/05/2023.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Éditions Gallimard, Coll. Folio Essais, 1995.

NOËL, Patrick-Michel, « Les historiens québécois et la question de l'historicité de leur savoir », in *Recherche sociographique*, Volume 53, Numéro 1, Janvier-Avril, pp. 11-39, 2012, (En ligne)

<https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2012-v53-n1-rs5008995/1008917ar/>

Consulté le 23-01-2018.

POMIAN, Krzysztof, « La crise de l'avenir », *Le Débat* N°7, pp. 5-17, 1980, (mis en ligne sur *Cairn.info* le 01/01/2001)

<https://doi.org/10.3917/deba.007.0005> Consulté le 07/05/2023.

POPOVIC, Pierre (2008), « Situation de la sociocritique – L'école de Montréal », in <http://id.erudit.org/iderudit/16743ac> Consulté le 3 septembre 2011.

RENAUD, Yann, « Mouvement perpétuel. Lutttes sociales et historicité de la société dans la théorie d'Alain Touraine », in *Le Philosophoire* 2003/1 (n°19), 2011, pp. 101-117 (mis en ligne le 01/12/2011)

<https://doi.org/10.3917/phoir.019.0101> Consulté le 10/05/2023.

RICOEUR, Paul, « La distance temporelle et la mort en histoire », in *Historicités*, 2009, pp. 13-27 (mis en ligne sur *Cairn.info* le 01/04/2010)

<https://doi.org/10.3917/dec.delac.2009.01.0013> Consulté le 20/05/2019.

-, *Histoire et Vérité*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

-, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000.

-, *Temps et Récit, L'Intrigue et le Récit historique*, Tome I, Paris, Seuil, 1983.

ROBIN, Régine, « Pour une sociopoétique de l'imaginaire social », in Jacques Neefs, Ropars Marie-Claire, *La Politique du texte. Enjeux sociocritiques. Pour Claude Duchet*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992.

SAMAKE, Adama, *La Sociocritique : enjeux théorique et idéologique*, Paris, Publibook, 2013.

TOURAINÉ, Alain, *La Voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.

TRAVERSO, Enzo, *Le Passé : mode d'emploi. Histoire, Mémoire, Politique*, Paris, La Fabrique Éditions, 2005.

WHITE, Hayden, *The Content of form: Narrative discursive and historical representation*, Baltimore, the Johns Hopkins University press, 1987.

## A NOS LECTEURS

*Éthiopiennes* publie des études et articles originaux se rapportant à la littérature, à la philosophie, à la sociologie, à l'anthropologie et à l'art.

Les textes proposés sont soumis à l'appréciation du Comité de Rédaction qui se réserve la possibilité de solliciter, chaque fois que de besoin, l'avis d'un lecteur extérieur.

Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires accompagnés d'un résumé (de 15 lignes au maximum) en français et en anglais. Les auteurs doivent envoyer aussi une version électronique pour PC (Word).

Le Comité de Rédaction se réserve la possibilité, sauf refus écrit de l'auteur, d'effectuer des corrections de forme, de décider du moment de la publication, d'éditer les articles soit dans les numéros ordinaires soit dans les numéros spéciaux en fonction de leur sujet.

Les auteurs sont priés de signaler la publication dans une autre revue d'articles déjà acceptés par *Éthiopiennes*. Toute publication postérieure à celle d'*Éthiopiennes* devra mentionner en référence le numéro concerné.

Chaque auteur recevra une version électronique de son tiré à part.

Achevé d'imprimer sur les presses de

 **VIRTUEL DESIGN** (+221) 77 645 94 46  
Impression Numérique & Offset

2024



# ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle

ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE  
Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14  
BP : 2035 Dakar  
e-mail : senghorf@orange.sn  
internet : <http://www.refer.sn/flss>  
online : [www.refer.sn/ethiopiennes](http://www.refer.sn/ethiopiennes)

## AUTEURS

Dame NDAO, Ibrahima BA, Ousmane DIAO – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Babacar FAYE et Moussa DIÈNE – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Konan Luc Stéphane BROU – (Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d’Ivoire), Jean Bruno ANTSUE – (Université Marien Ngouabi, Congo), Michel SAMBOU et Cheick SAKHO – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Terry Agbeovbiossa OSAWARU – (University of Benin, Benin City, Nigeria), Diokel SARR – (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal), Elhadj Abdoulaye SALL – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Yao Khan FULGENCE et Adama SAMAKÉ – (Université Félix Houphouët-Boigny d’Abidjan, Côte d’Ivoire), Papa Abdou FALL – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Mamadou Sadio DIALLO et Babacar Mbaye DIOP – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Man Bene (poète).

Sénégal	: le n° .....	4.000 F CFA
	Abonnement annuel .....	7.000 F CFA
Afrique	: le n° .....	5.000 F CFA
	Abonnement annuel .....	9.000 F CFA
Autres pays	: le n° .....	30€
	Abonnement annuel .....	70€
	Abonnement de soutien .....	100€

Frais de port en sus